Statistiques ethniques et couleur de peau : la schizophrénie du CSA

05/01/2018 à 23h04

Comment le CSA peut-il recenser 19% de personnes «non blanches» à l'écran, alors même que les statistiques ethniques sont interdites en France ? David Desgouilles, membre de la rédaction de Causeur, s'étonne que l'indignation devant le recours à ces statistiques soit à géométrie variable.

Comme chaque année depuis 2009, le CSA a publié son «baromètre de la diversité».
Comme chaque année, il s'est plaint de la faible représentation «non-blanche» à la télévision, même s'il note un certain progrès.
Comme chaque année, il s'est ému de la faible proportion des personnages perçus comme «non-blancs» dans les rôles de héros dans les fictions et de leur surreprésentation dans des rôles à connotation négative.

Comme chaque année, on s'est étonné que, dans un pays où les statistiques ethniques sont interdites, une autorité administrative indépendante, dont les pouvoirs se sont accrus de manière exponentielle depuis sa création, se permette d'effectuer un tri auquel la couleur de l'épiderme n'est pas étrangère, puisqu'elle figure à toutes les phrases ou presque du baromètre, nantie de guillemets bien commodes.

Comme chaque année, même si on s'en émeut çà et là, le gouvernement ne semble pas s'alarmer de la publication de ce baromètre, pourtant étranger à la tradition républicaine. Tradition au nom de laquelle les majorités successives ont toujours refusé catégoriquement d'autoriser les statistiques

ethniques en France.

Il y a deux ans, Le Monde réagissait à un de ces baromètres et commençait son article ainsi: «faute de statistiques ethniques, interdites par la loi, le CSA utilise le critère d'«origine perçue» («blancs», «noirs», «arabes», «asiatiques» ou «autres») pour évaluer la diversité mise en scène dans les programmes télévisés en France.». L'«origine perçue», en voilà un concept innovant. Mais perçue par qui ? Une réponse figure sur le site du CSA: «Il s'agit de répartir les indexés selons (la faute d'orthographe est du CSA et pas de votre serviteur, veuillez le noter) des catégories de sens communs à partir desquelles en France, les personnes sont aujourd'hui vues comme «blanches, «noires», «asiatiques», «autres» mais en s'appuyant sur toutes les indications pouvant être recueillies dans les commentaires ou par autodésignation.». Nous voilà rassurés, les agents chargés d'effectuer ce recensement ne travaillent donc pas avec un nuancier pour évaluer l'épiderme de chaque personnalité ou personnage qui apparaît à l'antenne. Rassurés ? […]